



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

Direction de la citoyenneté et de la légalité

N° Spécial

17 Août 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 17 Août 2020

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	Direction de la citoyenneté et de la légalité	Page
N° 2020-128	12 Août 2020	Arrêté DCL/BRGE n° 2020-128 du 12 août 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson	3
Annexe	12 Août 2020	ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE N° 2020-128 du 12 août 2020	5

Arrêté DCL/BRGE n° 2020-128 du 12 août 2020
instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson

**Le Secrétaire Général chargé de l'administration
de l'Etat dans le département
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2017-177 du 22 août 2017 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson,

Vu la demande du maire du Plessis-Robinson en date du 19 juin 2020,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune du Plessis-Robinson sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 6 : Châtenay-Malabry), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ecole Anatole France - Atrium 5 rue de la Ferme

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune du Plessis-Robinson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2020

Le Secrétaire général
chargé de l'administration de l'Etat
dans le département

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE N° 2020-128 du 12 août 2020

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ECOLE ANATOLE FRANCE - ATRIUM	5 rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
2	GYMNASE ANATOLE France - ATRIUM	5 bis rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
3	L'ORANGERIE	Rue de la Mairie	N° 6 Chatenay-Malabry
4	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
5	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
6	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
7	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
8	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
9	MOULIN FIDEL	64 rue du Moulin Fidel	N° 6 Chatenay-Malabry
10	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry
11	CLUB HENRI SELLIER	123 rue de Malabry	N° 6 Chatenay-Malabry
12	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
13	A. F. P. A.	4 rue de Sceaux	N° 6 Chatenay-Malabry
14	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
15	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
16	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
17	GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD	4 rue Louis Pergaud	N° 6 Chatenay-Malabry
18	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
19	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
20	LE CLUB	1 place Henri Barbusse	N° 6 Chatenay-Malabry
21	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry

BUREAU DE VOTE N° 1			
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – ATRIUM			
5 rue de la Ferme			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de la Boissière		du n° 1 au n°9	
Avenue de la Résistance		côté impair du n°67 au n°123	
Avenue du Général Leclerc		côté pair du n°4 au n°36	côté impair du n° 5 au n°63
Cour Commune		du n° 1 au n°10	
Place de la Mairie		du n°1 au n° 3	
Place Henri Barbusse		du n°1 au n° 8	
Rue de la Ferme		côté impair - du n°1 au n°3 bis	
Rue de la Mairie		du n° 1 au n° 16	
Rue de l'Orangerie		du n°1 au n° 6	
Rue Paul Rivet		côté pair du n°2 au n°42	
BUREAU DE VOTE N° 2			
Lieu de vote : GYMNASE ANATOLE FRANCE			
5 bis rue de la Ferme			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand		côté impair du n°41 au n° 51	
Chemin des Ecoles		côté pair du n°4 au n° 6	côté impair du n°11 au n°11
Chemin des Guinguettes		du n° 2 au n°4	
Grande Rue		côté impair du n°13 au n°15	côté pair du n°18 au n°22
Place François Spoerry		côté pair du n° 6 au n° 6	
Rue de la Ferme		côté impair du n°5 au n° 113	côté pair du n°8 au n°20
Rue du Pot qui Mousse		du n°1 au n°2	
Rue Pierre d'Artagnan		côté impair du n°1 au n°15	
Square Grunebaum Ballin		du n°1 au n° 6	
BUREAU DE VOTE N° 3			
Lieu de vote : L'ORANGERIE			
Rue de la Mairie			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle		côté pair du n°2 au n°30	
Avenue du Général Leclerc		côté pair du n°38 au n°62	
Chemin des Ecoles		côté impair du n°1 au n° 9	
Grande Rue		côté impair du n°1 au n° 11	côté pair du n°2 au n° 16
Grand'place		du n°1 au n°20	
Passage de l'Escargot d'Or		du n°1 au n°3	
Place François Spoerry		côté impair du n°1 au n° 7	côté pair du n°2 au 2
Rue des Azalées		du n°2 au n° 4	
Rue du Bourg		du n°1 au n° 5	
Rue du Grand Saint Eloi		du n°2 au n° 4	
Villa des Hortensias		du n°1 au n° 10 D	
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE			
Place des Déportés et Internés de la Résistance			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Charles Garnier		du n°1 au n° 5	
Allée Louis Le Vau		du n°1 au n° 5	
Allée Philibert Delorme		du n°1 au n° 5	
Avenue de la Libération		Côté pair du n°28 au 998	
Rue André Le Nôtre		du n°2 au n° 6	
Rue Claude Nicolas Ledoux		du n°2 au n°998	
Rue du Carreau		côté impair du n°11 au n° 999	côté pair du n°28 au n°42
Rue du Loup Pendu		côté pair du n°10 au n° 12	côté impair du n°9 au n°11
Rue François Mansard		du n°1 au n° 999	
Square Jacques Ange Gabriel		du n°1 au n° 999	
Square Michel Ange		du n°1 au n° 5	

BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS		
Place Woking		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Coup du Milieu	du n°1 au n°7	
Allée du Gros Châtaignier	du n°1 au n°7	
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°8 au n°998	côté impair - du n°9 au n°119
Avenue Paul Langevin	côté pair du n°2 au n°8	côté impair du n°1 au n°9
Rue Amédée Usséglio	du n°1 au n°45	
Rue Blaise Pascal	du n°2 au n°4	
Rue de la Chaumière	du n°1 au n°11	
Rue du Carreau	côté pair du n°2 au n°26	
Rue du Hameau	du n°2 au n°45	
Rue du Pavillon bleu	du n°1 au n°9	
Rue Robert Duffour	du n°1 au n°23	
BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASSE		
Place des Déportés et Internés de la Résistance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Antoine Bourdelle	du n°2 au n°46	
Allée Jean-Antoine Houdon	du n°2 au n°12	
Allée Jean-Baptiste Carpeaux	du n°2 au n°12	
Avenue Charles de Gaulle	Côté pair du n°80 au n°90	
Avenue de la Libération	côté impair du n°1 au n°999	côté pair du n°2 au n°26
Avenue Denis Papin	côté pair du n°4 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Avenue Descartes	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Avenue Galilée	côté pair du n°14 au n°998	côté impair du n°3 au n°999
Avenue Newton	côté pair du n°2 au n°998	
Avenue Paul Langevin	côté pair du n°10 au n°998	côté impair du n°11 au n°999
Avenue Réaumur		côté impair du n°1 au n°999
Place des Déportés et Internés de la Résistance	du n°1 au n°1	
Rue Auguste Rodin	du n°2 au n°30	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°27 au n°41	
Rue Lavoisier	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Rue Marcel Gimond	du n°1 au n°7	
Square François Rude	du n°1 au n°12	
Square Jean Goujon	du n°2 au n°8	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE		
3 allée du Docteur Lamaze		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Docteur Lamaze	du n°2 au n°10	
Allée Harvey	du n°2 au n°6	
Allée Laennec	du n°1 au n°13	
Allée Robert Debré	du n°1 au n°3	
Avenue Léon Blum	côté pair du n°2 au n°38	
Rue du Loup Pendu	côté pair du n°20 au n°48	
Rue du Professeur Robert Fasquelle	du n°1 au n°1	
Square du Docteur Roux	du n°2 au n°8	
Square Frédéric Joliot Curie	du n°1 au n°14	
Square Victor Fleming	du n°1 au n°11	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE		
3 allée du Docteur Lamaze		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert Thomas	du n°1 au n°31	
Avenue Léon Blum	côté impair du n°1 au 37	

Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°1 au 11	côté pair du n°2 au n°38
Rue Léo Lagrange	du n°1 au n°44	
Rue Marx Dormoy	du n°1 au n°4	
Voie de l'Orme Mort	du n°7 au n°21	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : MOULIN FIDEL 64 rue du Moulin Fidel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Jardin de Robinson	du n°1 au n°2	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°19 au n°25	
Avenue des Alliés	du n°1 au n°27	
Avenue d'Estienne d'Orves	du n°1 au n°35	
Avenue Pierre Brossolette	côté pair du n°2 au n°4	
Esplanade des Victoires	du n°1 au n°2	
Place des Alliés	du n°1 au n°29	
Place du 8 Mai 1945	du n°1 au 1	
Rue du moulin Fidel	côté impair du n°31 au n°45	côté pair du n°42 au n°80
Rue Fernand Fourcade	côté pair du n°20 au n°48	côté impair du n°21 au n°21
Square du Centenaire	du n°1 au n°2	
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON 21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°1 au n°17	
Avenue Gabriel Péri	du n°1 au n°50	
Avenue Pierre Brossolette	côté impair du n°1 au n°45	côté pair du n°6 au n°42
Chemin du Calvaire	du n°1 au n°3	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°47 au n°49	
Rue Fernand Fourcade	côté impair du n°1 au n°19	côté pair du n°2 au n°18
Rue Victor Vernadat	côté pair du n°2 au n°32	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : CLUB HENRI SELLIER 123 rue de Malabry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Marronniers	du n°1 au n°8	
Avenue de Robinson	du n°12 au n°79	
Rue d'Aulnay	du n°147 au n°237	
Rue de Malabry	côté pair du n°84 au n°130	côté impair du n°91 au n°137
Rue des Gallardons	du n°1 au n°44 B	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK - Place de l'Auditorium		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Parc	du n°1 au n°9	
Avenue de la République	du n°1 au n°172	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°122 au n°130	
Place de l'Auditorium	du n°1 au n°5	
Rue Alexandre Schimmel	du n°1 au n°12	
Rue des Hêtres	du n°1 au n°14	
Rue des Sapins	du n°1 au n°10	
Rue Edmond About	côté pair du n°2 au n°26	côté impair du n°3 au n°29
Rue Fernand Fenzy	du n°1 au n°4	
Rue Jean Jaurès	du n°1 au n°33	
Rue Joseph Lahuec	du n°1 au n°21	
Rue Lucien Arrufat	du n°2 au n°4	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : A. F. P. A. - 4 rue de Sceaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Allée des Mouilleboeufs	du n°2 au n°12	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°144 au n°176	
Avenue du Plessis	du n°22 au n°67	
Avenue Jules Guesde	du n°33 au n°35	
Rue Bagno A. Ripoli	du n°1 au n°13	
Rue de Sceaux	du n°1 au n°18	
Rue Edmond About	côté pair du n°32 au n°50	côté impair du n°35 au n°45
Rue Paul Jaude	du n°2 au n°19	
Sentier Clos aux Renards	du n°1 au n°14	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK		
Place de l'Auditorium		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Résistance	côté pair du n° 132 au n° 142 bis	côté impair du n°133 au n°175
Avenue Raymond Croland	n°5 au n°90	
Résidence la Pépinière	n°1 au n°42	
Rue Arthur Ranc	n°1 au n°45	
Rue de Fontenay	côté pair du n°92 au n°92	
Rue des Sources	du n°2 au n°28	
Rue Pasteur	du n°1 au n°31	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES		
9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Belvédère	du n°4 au n°41	
Allée du Square	du n°1 au n°16	
Impasse de la Rue de la Côte	du n°58 au n° 62	
Rue Colbert	du n°1 au n°58	
Rue de Fontenay	côté pair du n°2 au 76	côté impair du n°3 au n°129
Rue de la Côte	du n°4 au n°54	
Rue de la Garenne	du n°1 au n°801	
Rue des Suisses	du n°1 au n°18	
Rue du Tour de l'Etang	du n°1 au n°40	
Rue du Vingt-Quatre Août	du n°1 au n°23	
Rue Eugène Moulinet	du n°1 au n°22	
Rue Jean-Marie Kerling	côté pair du n°14 au n°64	côté impair du n°17 au n°49
Rue Levandowska	du n°1 au n°23	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES - 9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Vigne	du n°4 au n°26	
Allée du Bon Air	du n°1 au n°18	
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°55 au n°159	
Rue Bernard Iské	côté impair du n°1 au n°33 B	côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Fosse Bazin	du n°3 au n°21	
Rue des Abricotiers	du n°4 au n°20	
Rue des Cerisiers	du n°2 au n°32	
Rue des Merisiers	du n°2 au n°7	
Rue des Pommiers	du n°1 au n°23	
Rue du Côteau	du n°3 au n°41	
Rue du Panorama	du n°2 au n°29	
Rue du Plateau	du n°1 au n°65	
Rue du Progrès	côté impair du n°1 au n°51	côté pair du n°2 au n°54
Rue du Site	du n°1 au n°17	
Rue Jean-Marie Kerling	côté impair du n°1 au n°9	côté pair du n°2 au n°8
Sentier des Côteaux	du n°1 au n°35	

BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD - 4 rue Louis Pergaud	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Roses	du n°1 au n°9
Allée des Tamaris	du n°1 au n°1
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°25 au n°53
Rue Bernard Iské	côté impair du n°35 au 55 côté pair du n°56 au 86
Rue du Progrès	côté impair du n°53 au n° 61
Rue Jean Longuet	du n°1 au n°23
Rue Louis Pergaud	du n°2 au n°19
Square des Acacias	du n°1 au n°5
Square des Peupliers	du n°1 au n°7
Square des Saules	du n°1 au n°11
Square des Tilleuls	du n°1 au n°9
BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS	
Place Woking	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Château de la Solitude	du n°1 au n° 7
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°2 au n°6
Chemin de la Côte Sainte Catherine	du n°1 au n° 15
Cours Marquis	du n°1 au n° 6
Rue de la mare aux renards	côté pair du n°2 au n°998 côté impair du n°1 au n°999
Rue des Feuillants	du n°1 au n° 17
Rue du Bois des Vallées	du n°1 au n° 40
Rue Gabrielle	du n°32 au n° 53
Rue Paul Rivet	côté impair du n°1 au n°261
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE - GYMNASSE	
Place des Déportés et Internés de la Résistance	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Hiboux	du n°4 au n°4
Allée des Lilas	du n°1 au n°8
Allée des Ondes	du n°1 au n°3
Avenue Aristide Briand	côté pair du n° 6 au n°16
Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°32 au n°78
Chemin du Tertre Pommier	du n°1 au n°3
Passage de l'Escapade	du n°2 au n°4
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°1 au n°7 côté pair du n°2 au n°8 bis
Rue du Pont Neuf	du n°1 au n°9
Rue Raye Tortue	côté impair du n°1 au n°21 côté pair du n°2 au n°20
Rue Saint-Fiacre	du n°1 au n°5
BUREAU DE VOTE N°20	
Lieu de vote : LE CLUB	
1 place Henri Barbusse	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Andersen	du n°2 au n°2
Avenue Aristide Briand	côté impair du n°1 au n°23 côté pair du n°2 au n°4
Avenue Florian	du n°1 au n°13
Rue du Carreau	côté impair du n°1 au n°9
Rue Pierre d'Artagnan	côté pair du n°2 au n°998
Rue Raye Tortue	côté impair du n° 23 au n°25
Square Alphonse Daudet	du n° 1 au n°6
Square Charles Perrault	du n° 1 au n°5
Square Daniel De Foé	du n° 1 au n°4
Square Grimm	du n° 2 au n°8
Square Hector Malot	du n° 1 au n°6
Square Jules Verne	du n° 1 au n°3

Square Rudyard Kipling	du n° 2 au n°6	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON 21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Charles Pasqua	du n°1 au n°11	
Rue Amélie	du n° 2 au n°9	
Rue de l'Etang de l'Ecoute s'il Pleut	du n°1 au n°13	
Rue de Malabry	côté pair du n°2 au n°82	côté impair du n°1 au n°21
Rue du Capitaine Chalvidan	du n° 1 au n°27	
Rue du Capitaine Facq	du n° 2 au n°41	
Rue Lafontaine	du n° 1 au n°48	
Rue Victor Vernadat	côté impair du n° 1 au n°23	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>